

RAPPORT ANNUEL

SIR 2002

Sommaire

Préface

Sujets nouveaux et marquants	1
Le mandat : rassemblement de la documentation	1
Le mandat : classement de la documentation	6
Le mandat : conservation de la documentation	8
Le mandat : exploitation de la documentation	9
Chiffres les plus importants	11
Le mandat : rassemblement de la documentation	11
Les mandats : classement et conservation de la documentation	12
Le mandat : exploitation de la documentation	14
Annexes	16
Tableaux statistiques	
Total du matériel documentaire disponible	
Traitement des demandes	
Représentations graphiques	
Personnel	

Après avoir été approuvé par la Commission Internationale, le rapport annuel sera consultable sur Internet sous www.its-arolsen.org à l'aide d'un mot de passe.

Préface

Fin novembre 2002, le Service International de Recherches (SIR) a reçu un courrier en provenance d'Ukraine contenant, entre autres, les déclarations ci-après (traduction de la lettre originale rédigée en allemand imparfait) : « Ces derniers temps, nous adressons des demandes au Service International de Recherches en le priant de nous confirmer des périodes de séjour et de travail forcé en Allemagne. Bien souvent, ceci provoque d'énormes difficultés. Qui pouvait savoir que le nom d'une commune aurait un jour une si grande importance ? Certaines personnes ne se souviennent pas du nom de la localité, d'autres l'indiquent, telle qu'elle est ancrée phonétiquement dans leur mémoire depuis 58 ans. Ci-après, un exemple tiré de notre pratique : Un travailleur de l'Est nous a assuré qu'il a vécu et travaillé en Allemagne dans un lieu portant le nom de « Rosdubrow ». Nous n'avons pu trouver aucune localité de ce nom. Nous avons appris par hasard que cette personne a été employée à « Großdubrau ». Et il arrive très fréquemment que les noms soient involontairement écorchés ». Selon le président d'une des nombreuses associations des anciennes victimes du régime national-socialiste, les directives en vigueur concernant le dépôt des dossiers – il parle même d'instructions – expliquent que les demandeurs s'efforcent d'orthographier très correctement leurs anciens lieux de persécution.

Les quelques propos cités ci-dessus permettent de tirer plusieurs conclusions qui, presque un an après l'expiration du délai de forclusion, donnent matière à réflexion. Apparemment, la législation de la Fondation fédérale concernant le règlement des requêtes des anciens travailleurs forcés n'est pas connue ou n'est pas respectée. Outre la question du délai, le dépôt des demandes par le biais de l'infrastructure spécialement installée sur place à cet effet, est entièrement mis en question. Il en est de même pour le traitement effectué ultérieurement au SIR (le système phonético-alphabétique et/ou le programme de localisation existants à Bad Arolsen semblent être totalement inconnus) et pour la transmission aux partenaires de l'alliance de coopération et ainsi donc à pratiquement toutes les municipalités et communes d'Allemagne. Le fait qu'un grand nombre de persécutés s'efforcent encore à l'heure actuelle de déposer une demande « correcte » (cf. chiffres actuels d'arrivée mentionnés plus bas) prouve non seulement l'ignorance de la loi de la Fondation, mais aussi du mode de règlement mis sur pied à la suite de maints efforts : organisation partenaire – SIR – recherches complémentaires par le biais de l'alliance de coopération.

Bien que le délai de forclusion ait expiré le 31 décembre 2001, la forte diminution du nombre de demandes, attendue pour l'exercice 2002, n'a pas eu lieu. 387 871 (438 037) requêtes – dont 303 247 ayant exclusivement rapport aux divers programmes d'indemnisation – sont parvenues au Service de Recherches. Par l'intermédiaire du serveur spécialement acquis pour ces travaux, une grande partie de celles-ci – à savoir celles n'ayant pu être traitées positivement – ont été transmises, comme l'année précédente, à l'Association fédérale d'information et d'assistance aux persécutés du régime national-socialiste à Cologne à des fins de distribution aux nombreuses municipalités, communes, services d'archives, firmes, etc., raccordés au réseau électronique. Le SIR, pour sa part, a fourni cette année 587 210 (400 522) réponses et ainsi dépassé largement la barre du demi-million. Ce record absolu est d'autant plus réjouissant, si l'on considère qu'il n'a pas été possible, pendant cette période, d'accomplir des heures supplémentaires. Ce résultat est la meilleure preuve du succès du « traitement par listes », introduit en l'an 2000, et de la transformation conséquente du traitement papier en traitement électronique, lancée depuis la fin des années 90. Pour la première fois depuis longtemps, la quantité de demandes en suspens est de nouveau inférieure à 400 000, à savoir 385 395 (400 239), ce qui est aussi bon signe. Une tendance qui, prochainement, devrait aller en s'accélération. Comme un nombre croissant de requêtes sont désormais traitées sous forme de listes au SIR et qu'une partie de ces demandes concordent avec des cas en attente, on peut donc considérer que les dossiers concernés sont ainsi donc clôturés. Le traitement par listes entraînera par conséquent une réduction automatique du retard pris essentiellement dans le traitement mandataire.

Même si les chiffres absolus sont des indicateurs importants, il ne faut pas sous-estimer leur signification, c'est-à-dire leur utilité pour les personnes concernées. Seule une réponse positive permet aux intéressés de faire valoir leurs droits. Lors de l'exercice, la Fondation « Mémoire, Responsabilité et Avenir » a mis pour la seconde fois des moyens financiers à la disposition du SIR, afin qu'il puisse faire exécuter des travaux de fichage électroniques par un prestataire de services externe, spécialisé dans ce domaine. 451 020 noms, provenant de documents personnels d'anciens travailleurs forcés

acquis par le Service de Recherches dans le cadre de son mandat « rassemblement », purent ainsi être fichés et saisis immédiatement dans la banque de données du SIR. Tous ces efforts – y compris les travaux de fichage effectués par le personnel de l'institution d'Arolsen – ont permis de constater un total de 72 184 meetings potentiels. Les réponses complémentaires positives en découlant ont une influence sur l'importance des montants payés par les diverses institutions.

Le SIR poursuit ses efforts afin de remplir son mandat humanitaire aussi rapidement que possible. Le nombre de demandes, annoncé pour l'exercice prochain par les différentes organisations partenaires de la Fondation fédérale, contraint à maintenir toute l'infrastructure créée pour leur règlement. Bien que la situation se soit légèrement détendue, il faut encore rester vigilant dans ce domaine. Néanmoins, le SIR s'est fixé d'autres objectifs pour l'année prochaine. Outre les efforts investis en permanence dans le projet de numérisation, il faudra absolument introduire les premières mesures prévues en matière de conservation et de restauration des documents. Une progression dans l'élaboration de la réglementation indispensable pour réaliser, dans l'esprit de la Commission Internationale, la recherche historique décidée par cet organe, permettrait au moins de planifier de façon plus concrète les travaux nécessaires dans le domaine informatique.

Ch.-Cl. Biedermann
Directeur

Bad Arolsen, en janvier 2003

Sujets nouveaux et marquants

SIR 2002

Le mandat : rassemblement de la documentation

L'acquisition de documents étant la base de la procuration de justificatifs, les efforts réalisés dans ce domaine dans de nombreux pays sont primordiaux pour permettre au SIR d'envoyer des réponses positives. L'institution de Bad Arolsen a pour but de poursuivre cette activité, bien que l'écart nous séparant des événements soit de plus en plus important. Toutefois, la réussite de cet objectif dépend des conditions-cadre, notamment des moyens financiers disponibles pour réaliser ces travaux et des détenteurs de documents qui, en raison des législations en vigueur, hésitent souvent à céder leurs fonds.

Cette année encore, diverses institutions en Allemagne et à l'étranger – disposant d'importantes quantités de documents de grande valeur – ont donné, respect. annoncé leur accord afin que le SIR puisse y accéder. Cette documentation devrait contribuer à combler les nombreuses lacunes du fonds conservé au Service de Recherches de Bad Arolsen – en particulier en ce qui concerne les anciens travailleurs forcés de la partie occidentale de l'ancien Reich allemand – et permettre à bon nombre de requérants de recevoir la réponse positive qu'ils attendent depuis si longtemps.

Toutefois, le SIR n'a disposé cette année que de moyens financiers très restreints pour réaliser les travaux liés à cette activité qui, pourtant, représente l'un des mandats consignés dans les Accords de Bonn. Ceci signifie par exemple que l'acquisition de certains fonds documentaires, enfin rendus accessibles à la suite de longues années de négociations, ne peut se concrétiser pour le moment, faute de ressources. Cette situation est très regrettable, d'autant plus que – vu le nombre record de demandes reçues – il s'agit aujourd'hui surtout de redoubler d'efforts pour acquérir un maximum de nouveaux documents.

En considération de la situation budgétaire tendue, le SIR a dû se contenter de réaliser un maximum de projets de moindre importance. Malgré les difficultés, il est parvenu à entrer en possession d'un total de 354,51 mètres linéaires de documents (année précédente : 240,73) venant de 95 institutions (année précédente : 170). Pour ce faire, les équipes du SIR ont consulté sur place 977,56 mètres linéaires de documents (année précédente : 1 426,25) dans le cadre de 117 missions (année précédente : 131), effectuées auprès de 43 services (année précédente : 64).

Le SIR remercie tous les services qui lui ont cédé des documents pendant l'exercice. Ci-après, quelques exemples d'organismes en Allemagne et à l'étranger méritant d'être mentionnés :

Allemagne

« Allgemeine Ortskrankenkasse » (AOK) de Basse-Saxe

Les collaborateurs du SIR ont poursuivi les travaux d'acquisition, débutés en l'an 2000 auprès de la caisse de maladie publique précitée, et examiné lors de l'année sous rapport un total de 455,90 mètres linéaires de documents au cours de 28 missions dans 14 filiales. Il s'agit de fiches d'affiliation et de prestations, de listes de prélèvements de cotisations ainsi que de registres d'inscription et de résiliation. Ils réalisèrent trois films avec 3 823 prises de vue, ainsi que 28 disques compacts avec 34 499 images.

Archives de l'arrondissement de Marienberg

L'acquisition de documents a été réalisée sur les nouveaux fonds que ce service d'archives a obtenus depuis 1996 dans le cadre de la réforme territoriale. Ces documents proviennent des anciennes archives de l'arrondissement de Zschopau.

Au cours d'une mission d'une semaine, un collaborateur du service extérieur du SIR à Berlin a consulté un total de 2,9 mètres linéaires de documents les plus divers, tels que documents d'inscription domiciliaire, déclarations d'arrivée et de départ auprès de la police, permis et déclarations de séjours, titres de voyage ainsi que divers courriers ayant surtout trait en particulier à l'établissement de passeports et à l'emploi d'étrangers. Cinq films avec 9 801 prises de vue furent réalisés auprès de ce service.

Archives du Land à Berlin

Lors de l'exercice, les employés du service extérieur du SIR à Berlin ont poursuivi l'acquisition de documents, débutée auprès de cet organisme en 1999.

Au cours de 23 missions, ils consultèrent 220 mètres linéaires de documents provenant d'un fichier d'inscription domiciliaire de Berlin, concernant des étrangers et personnes de confession juive recensés pendant la guerre. Ils purent réaliser 18 films comprenant 45 388 prises de vue.

Archives centrales d'Etat de Rhénanie-du-Nord-Westphalie à Düsseldorf avec annexe à Kalkum

L'acquisition de documents s'effectue auprès de ce service d'archives depuis 1998. Suite à une interruption en 2001, les visites auprès du service extérieur de Kalkum ont pu reprendre à intervalles réguliers au cours du second semestre de l'exercice.

Dans le cadre de 11 missions, les collaborateurs du SIR ont consulté 38,38 mètres linéaires de documents – principalement des dossiers pénaux – et produit 24 disques compacts comprenant 34 955 images.

Archives de l'arrondissement d'Ulm

Lors de l'exercice, les employés du SIR ont effectué deux missions auprès des archives de l'arrondissement d'Ulm. Suite à la consultation de 12,3 mètres linéaires de documents provenant d'un fichier d'étrangers et d'un fichier d'emploi, ils purent réaliser 8 disques compacts comprenant 25 045 images. L'acquisition de documents auprès de ce service est clôturée.

Archives d'Etat de Chemnitz - annexe des Archives centrales d'Etat de Dresde

Pendant l'année sous rapport, les employés du service extérieur du SIR à Berlin se sont rendus à deux reprises auprès du service d'archives en question et y ont examiné sept mètres linéaires de documents divers – dossiers personnels, listes de salaires et d'épargne, virements d'épargne sur le salaire, dossiers médicaux, fiches de travail, déclarations d'arrivée et de départ auprès de la police, justificatifs d'emploi ainsi que livrets de travail et fiches d'impôt sur le salaire. Ils ont réalisé deux films comprenant 4 559 prises de vue.

Archives municipales d'Heidelberg

Ce service a mis à la disposition du SIR, à des fins de filmage, un fichier d'étrangers ainsi que des livrets de travail, des formulaires d'enregistrement et des feuilles de maladie. Au cours de huit missions et sur la base de 26,3 mètres linéaires consultés, il fut possible de réaliser 24 disques compacts avec 47 192 images ainsi que 36 films avec 84 507 prises de vue.

Etranger

Acquisition de documents en Pologne

En 2002, les employés du service extérieur du SIR à Berlin ont poursuivi - selon les mêmes modalités que les années précédentes - l'acquisition systématique de documents auprès des services d'archives d'Etat polonais.

Archives d'Etat de Szczecin avec annexe de Gorzow

Durant l'exercice, les collaborateurs du SIR ont visité ce service à 14 reprises et y ont consulté 43,95 mètres linéaires de documents, se composant de fichiers et de dossiers personnels relatifs à des travailleurs forcés de diverses nationalités. Ils ont ainsi réalisé 44 films avec 100 566 prises de vue.

Lors d'une mission, il fut possible d'examiner la documentation conservée auprès de l'annexe de Gorzow, afin de sélectionner les documents importants pour le travail du SIR. La consultation d'un mètre linéaire de documents (listes de convois, déclarations de naissance et dossiers médicaux) a permis de réaliser un film avec 499 prises de vue. L'acquisition de documents auprès de l'annexe de Gorzow est terminée.

Sur demande des Archives d'Etat de Szczecin, l'acquisition de documents y a été interrompue à la fin du premier semestre. Il est prévu de poursuivre les travaux en mars 2003.

Archives d'Etat à Lodz

Comme convenu, le SIR a commencé l'acquisition de documents auprès de cet organisme dans l'année sous rapport. Au cours de trois missions, les collaborateurs ont consulté un fonds documentaire de deux mètres linéaires (registres d'écrou, dossiers de prisonniers, répertoires de détenus, listes de convois, correspondance relative à des affaires de germanisation ainsi que cas de décès survenus au ghetto de Litzmannstadt) et réalisé huit films comprenant 16 914 prises de vue. L'acquisition de documents à Lodz est achevée.

Acquisition de documents en Ukraine

Archives d'Etat du territoire d'Odessa

L'acquisition de documents, entamée en l'an 2000 auprès de l'organisme en question, s'est terminée durant l'exercice. Il fallut encore s'y rendre à deux reprises pour une durée respective de trois semaines afin de filmer, à l'aide d'une caméra digitale, 87 mètres linéaires de documents préparés (dossiers de filtration). De ces travaux ont résulté 44 disques compacts avec 103 723 images.

Acquisition de documents en République tchèque

Archives centrales d'Etat de Prague

Cette institution conserve une grande quantité de documents importants pour le travail du SIR qui, pour la plupart, ne sont pas encore disponibles au SIR. Suite à quelques entretiens préliminaires, cette supposition se confirma lors de la consultation du répertoire des Archives de Prague et après contrôle d'un échantillon des documents disponibles (par exemple, documents de prisons, listes émanant de camps de concentration ainsi que du ghetto de Theresienstadt et divers documents du temps de guerre). Les négociations eurent lieu dans une atmosphère agréable et laissèrent présager, dès le début, une excellente collaboration. A cet endroit, le SIR tient à renouveler sa reconnaissance aux responsables de l'administration de ce service.

Le contrat conclu en novembre 2001 stipule, d'une part, que les informations reprises lors du filmage ne peuvent être utilisées que dans le cadre du mandat humanitaire et, d'autre part, que les Archives d'Etat de Prague conservent le pouvoir de disposition sur les documents cédés.

L'acquisition de documents proprement dite a débuté sur place lors de l'année sous rapport. Les collaborateurs du SIR se sont rendus à Prague à cinq reprises et ont consulté 64,3 mètres linéaires de documents (documents de camps de concentration, fichiers et fiches personnelles de détenus, registres d'écrou, formulaires généraux d'inscription ainsi que documents de détenus). Cela permit de produire 67 disques compacts avec 189 328 images.

Il est prévu de poursuivre l'acquisition de documents auprès des Archives centrales d'Etat à Prague lors du prochain exercice.

Acquisition de documents en Autriche

Faute de personnel et de moyens financiers, il n'a pas été possible lors de l'exercice – tout comme l'année précédente – de poursuivre les travaux d'acquisition systématique débutés en Autriche en 1996.

Néanmoins, cette année encore, diverses communes ont envoyé de la documentation par voie postale – à savoir 0,21 mètre linéaire de documents d'inscription domiciliaire – ce dont le SIR leur est très reconnaissant.

Problèmes actuels

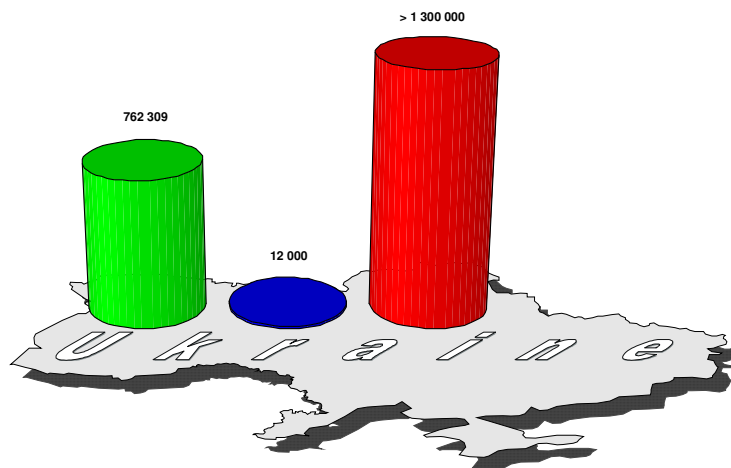
Depuis la fin de l'année 1998, le SIR procède régulièrement à l'acquisition de documents en Ukraine. Jusqu'à présent, il y a dupliqué un total de 762 309 documents (soit 373,58 mètres linéaires), émanant de différents services d'archives d'Etat.

Le SIR a appris par ailleurs que plus d'un million de documents particulièrement importants pour le règlement du « Fonds allemand » sont encore conservés dans de nombreux services d'archives ukrainiens. Pour cette raison, le SIR s'efforce d'acquérir cette documentation le plus rapidement possible et non seulement après la conclusion du traitement des demandes liées au Fonds en question. L'exploitation des documents par les services d'archives ukrainiens mêmes – comme l'avait envisagé la Fondation allemande – exigerait beaucoup plus de temps, puisqu'il faudrait y installer préalablement le matériel informatique et un logiciel spécial afin de garantir que les travaux s'effectuent rapidement.

De plus, comme les documents sont le plus souvent en langue allemande, il faudrait – avant leur saisie dans la banque de données – les traduire en russe/ukrainien ou affecter des traducteurs au traitement des dossiers. Toutefois, bien que le SIR dispose des moyens techniques et du personnel compétent pour l'exploitation, il lui est

impossible pour le moment d'acquérir ce fonds documentaire, faute de moyens financiers correspondants. Jusqu'à ce jour, la Fondation fédérale « Mémoire, Responsabilité et Avenir » n'a pas répondu favorablement aux demandes de prise en charge des frais de duplication.

La Fondation est prête à financer au début de l'année 2003 l'exécution de ces travaux par le SIR uniquement pour un fonds d'environ 12 000 documents.



- Documents déjà acquis
- Documents prêts à copier par le SIR
- Documents importants pour le travail du SIR

Le mandat : classement de la documentation

Numérisation du fonds documentaire

Le SIR poursuit progressivement la numérisation de son fonds documentaire, commencée en 1999.

- Documents des camps de concentration -

Au cours de l'exercice, les employés ont commencé à numériser le fichier original (documents individuels) du camp de concentration de Buchenwald, composé d'environ 252 000 enveloppes renfermant près de 1,4 million de documents individuels.

Selon la liste des priorités, ces documents seront les premiers à être soumis à des mesures de conservation (voir mandat conservation de la documentation). Pour cette raison, trois scanners pour documents ont été mis en service afin de conclure la numérisation du fichier en question le plus rapidement possible.

A la fin de l'exercice, le nombre de documents individuels passés au scanner s'élevait à 683 366, ce qui correspond au contenu de 82 109 enveloppes.

- Dossiers d'enfants -

En raison de la priorité accordée au scanning des documents des camps de concentration cités plus haut, il fallut interrompre à la fin de l'été 2002 la numérisation commencée l'année précédente des dossiers et documents individuels de la section recherches/recherche des enfants, conservés dans 1 078 cartons.

Au cours de l'exercice, les collaborateurs du SIR ont scanné le contenu de 615 cartons, ce qui correspond à 34 314 dossiers comportant 343 795 feuilles.

- Fichier du temps de guerre -

Le fichier du temps de guerre se compose de documents individuels de sources les plus diverses. Certains sont en papier fin. Pour d'autres, les indications personnelles se trouvent à l'intérieur du texte ou dans la partie inférieure du document. Bien souvent, le format n'est pas non plus adapté au fichier. A la fin de l'année 2001, il a été possible de résoudre ces problèmes en confectionnant des enveloppes pour ces documents (format DIN-A4). Ce fichier devant être numérisé, la confection d'enveloppes a été interrompue lors de l'année sous rapport, de même que l'insertion de documents individuels (ceux-ci seront passés au scanner ultérieurement). Le nombre de documents individuels pouvant actuellement être numérisés s'élève donc à 2 661 342.

En raison des différents genres de documents classés dans ce fichier, il est nécessaire d'utiliser plusieurs types de scanners. Au cours de l'exercice, 134 812 documents individuels ont été numérisés.

Saisie externe des nouveaux documents acquis

La première phase de la saisie de nouveaux documents acquis, entamée l'année précédente et effectuée par un prestataire de services externe, s'est terminée au printemps 2002. Bien avant la conclusion de cette première étape, le SIR avait déposé une demande de moyens financiers auprès de la Fondation « Mémoire, Responsabilité et Avenir » afin de pouvoir poursuivre ces travaux. Après de longues et difficiles négociations, un nouveau contrat a pu être conclu avec la Fondation en septembre 2002.

Comme pour la première phase, ces travaux de saisie portent en priorité sur la nouvelle documentation acquise auprès des caisses de maladie publiques – les « Allgemeine Ortskrankenkassen » – ainsi que sur des documents obtenus récemment présentant un grand intérêt pour le traitement des requêtes liées au fonds d'indemnisation des anciens travailleurs forcés.

Lors de cette deuxième phase, il faudra en outre enregistrer des documents filmés auprès de la Croix-Rouge russe, portant sur des travailleurs forcés, afin de les rendre disponibles pour les vérifications en cours, effectuées dans le cadre du règlement du Fonds allemand. On espère surtout que ces documents pourront contribuer, par le biais du traitement meeting, à transformer de premiers avis négatifs en réponses positives, avant que les organisations partenaires ne clôturent la distribution des paiements.

Le mandat : conservation de la documentation

Restauration et conservation des documents originaux disponibles au SIR

L'année précédente, le SIR avait confié une partie de son « fichier central de la Zone française » à une firme spécialisée à des fins de désacidification en masse et de stabilisation. Le résultat extrêmement satisfaisant et convaincant confirme que la procédure choisie était la bonne. Par conséquent, le SIR a déposé une demande de moyens financiers afin de procéder à d'autres mesures de conservation. L'urgence des travaux à réaliser a également motivé cette demande. En effet, certains documents ne peuvent être scannés, c'est-à-dire numérisés, qu'après avoir été restaurés, d'autres sont dans un tel état d'endommagement qu'ils seront bientôt irrécupérables.

Afin de pouvoir dresser un plan de financement sérieux pour les travaux de conservation, le SIR a établi une liste des priorités. Parallèlement, un devis fut réalisé pour les mesures les plus urgentes, sur la base duquel les moyens financiers nécessaires ont été calculés dans le budget des prochaines années.

Sous l'angle de la valeur historique des documents, la conservation doit commencer, selon la liste des priorités, par les documents des camps de concentration.

Comme déjà mentionné dans le dernier rapport annuel, le SIR conserve une grande quantité de documents laminés. Conformément à la planification consignée dans la liste des priorités, ceux-ci devront être soumis à des mesures de conservation à partir de 2005. La firme spécialisée a mis au point une procédure permettant d'ôter le film plastique sans perte de qualité du papier, ni d'informations. Actuellement, cette procédure est encore très onéreuse. Toutefois, il faut s'attendre à ce que ce processus évolue d'ici 2005, ce qui permet d'espérer une forte diminution des coûts inhérents.

Dans l'année sous rapport, des représentants de deux fabriques de cartonnages ont examiné les systèmes d'archivage du SIR – rayonnages et armoires – ainsi que les documents conservés. Ces firmes soumettront leurs offres au SIR quant aux coûts engendrés par la fabrication de moyens de conservation non acide (classeurs, emboîtages, etc.), confectionnés aux mesures des systèmes d'archivage disponibles à Bad Arolsen. Ceci s'effectuera progressivement, conformément à la liste des priorités et au calendrier correspondant, afin de garantir que les documents restaurés soient stockés dans des conditions excluant tout nouveau dommage à l'avenir.

Le mandat : exploitation de la documentation

Règlement du Fonds allemand

Dans le cadre du règlement du Fonds allemand, le SIR s'est donné pour but d'aider un maximum d'anciens travailleurs forcés à se procurer les justificatifs qu'ils nécessitent afin de faire valoir leurs droits aux prestations provenant du fonds créé par la Fondation « Mémoire, Responsabilité et Avenir ». Ceci explique d'une part, la naissance d'une alliance de coopération et, d'autre part, l'élaboration d'un traitement par listes des cas meeting à l'aide du « Workflow ».

Alliance de coopération : projet « procuration de justificatifs »

L'Association fédérale d'information et d'assistance aux persécutés du régime national-socialiste à Cologne, les Archives fédérales à Coblenz et le SIR participent à ce projet.

Depuis la fin de l'exercice écoulé, les requêtes individuelles et les demandes par listes n'ayant pas abouti au SIR sont transmises régulièrement à l'alliance de coopération et prises en compte dans le projet « procuration de justificatifs ».

Déroulement du travail après transmission des demandes à l'alliance de coopération

- Une fois les données installées dans le serveur internet du projet, le centre de distribution à Cologne les envoie aux services d'archives impliqués afin que ceux-ci entreprennent des recherches complémentaires. La répartition, faite sur base des indications concernant la persécution subie, s'effectue automatiquement grâce à des programmes adéquats.
- Lorsque ces recherches sont achevées, les services d'archives enregistrent leurs résultats dans la banque de données du projet, à partir de laquelle les données sont, après traitement, de nouveau exportées et transmises au SIR. Les demandes par listes des organisations partenaires leur sont renvoyées directement suite à la conclusion des pointages.

Le SIR se charge du traitement définitif des autres demandes en acheminant les réponses complémentaires positives, reçues par le biais de l'alliance de coopération. Un panier de travail électronique est disponible à cet effet dans le Workflow, dans lequel sont déposés les résultats des recherches des services d'archives.

Déroulement du travail après réception des résultats des recherches

- Il est possible que différents services d'archives délivrent des renseignements sur la même personne. Pour cette raison, les dossiers sont triés préalablement dans un panier de travail électronique. Lorsque plusieurs réponses concernent un seul individu, celles-ci y font l'objet d'un résumé.
- Si les renseignements fournis par les services d'archives ne sont pas clairs et susceptibles de prêter à confusion, le SIR leur demande des clarifications à cet égard.
- Les renseignements manifestes sont transmis directement au requérant par le SIR ; les organisations partenaires compétentes reçoivent un double de la réponse.
- Lorsque le traitement d'une demande est clôturé, les dossiers sont classés dans les archives électroniques et saisis dans la statistique.

A la fin de l'exercice, le SIR a transmis 343 201 demandes à l'alliance de coopération et traité 2 042 réponses complémentaires positives.

Traitement des meetings

En collaboration avec son consultant en informatique, le SIR a élaboré, étant donné l'urgence des cas à traiter, une solution « Workflow » pour les meetings se rapportant à des demandes par listes ou requêtes individuelles ayant trait au fonds d'indemnisation. Ce genre de traitement porte la dénomination « Liste Meeting » dans le Workflow.

Déroulement du travail

- Si, lors de l'enregistrement des informations ou de l'import de blocs de données de référence, le critère meeting est rempli, les meetings potentiels sont produits automatiquement dans la banque de données du Workflow et soumis ensuite à une vérification à l'aide de la banque de données du fichier central de noms.
- En cas de vérification positive, une lettre standard est rédigée à l'attention du demandeur ayant reçu la réponse à la demande de référence. Si l'organisation partenaire compétente est mentionnée dans le dossier, cette dernière reçoit également un courrier standard.
- A la fin du traitement, le dossier est archivé électroniquement et saisi dans la statistique. Lorsque le résultat est négatif, ceci s'effectue immédiatement après la vérification au fichier central de noms.

Dans l'année sous rapport, sur 63 629 meetings potentiels vérifiés, 4 186 ont abouti à un résultat positif.

Contribution à la rédaction du livre commémoratif des Archives fédérales de Berlin

« Victimes de la persécution des Juifs sous la dictature national-socialiste en Allemagne 1933-1945 »

Les Archives fédérales désirent compléter le Livre commémoratif qu'elles avaient rédigé dans les années 70. Le SIR participe à cette tâche en vérifiant les nouveaux documents acquis depuis cette date, particulièrement ceux émanant de l'ancienne Zone d'occupation soviétique.

Pour ce faire, un « *traitement par listes pour les vérifications liées au Livre commémoratif des Archives fédérales* » a été élaboré en collaboration avec le consultant en informatique et mis en œuvre dans le Workflow.

Dans ce contexte, les Archives fédérales transmettent au SIR des listes sur supports de données électroniques à des fins de vérification. Chaque bloc de données est soumis à un premier contrôle dans la banque de données du fichier central de noms, puis confronté aux documents de la section documents des camps de concentration en vue de constater d'éventuelles divergences ou compléments.

Les résultats de ces vérifications individuelles sont rassemblés puis renvoyés dans leur ordre initial aux Archives fédérales par voie électronique.

Jusqu'à présent, le SIR a reçu 9 131 blocs de données de la part des Archives fédérales. A la fin de l'exercice, 6 518 avaient été renvoyés traités à cet organisme.

Les chiffres les plus importants

Chiffres de l'année précédente entre parenthèses

SIR 2002

Le mandat : rassemblement de la documentation

Acquisition de documents

• Organismes tiers en Allemagne disposant de documents et connus aujourd'hui du SIR	(1 986)	1 961
• Organismes sollicités		
en Allemagne		
- suite à des demandes individuelles	(171)	89
- recherche déterminée par région	(-)	-
	(171)	89 ¹
• Résultat :		
Organismes dont le SIR a reçu des documents	(170)	95
• Organismes ne disposant plus de documents	(108)	41
• Organismes dont la décision définitive n'est pas encore parvenue	(33)	9
• Organismes qui n'ont pas encore répondu	(40)	22
	(351) ²	167 ³
• Documents obtenus mètres linéaires : (documentés du temps de guerre et de l'après-guerre)	(240,73)	354,41

¹ La conclusion de l'acquisition de documents auprès des filiales de la caisse maladie « Allgemeine Ortskrankenkasse » étant prioritaire, le nombre d'organismes contactés pendant l'exercice est inférieur à celui de l'année précédente.

² Ce chiffre comprend 179 services sollicités avant 2001.

³ Ce chiffre comprend 74 services sollicités avant 2002.

Les mandats : classement et conservation de la documentation

Reproduction

Nouveaux documents acquis

• sur microfilms		
nombre de microfilms	(376)	259
prises de vue	(855 918)	598 433
• sur microfiches		
nombre de microfiches	(15 495)	6 146
prises de vue	(1 008 498)	299 293
• sur CD		
nombre de CD	(56)	186
images	(112 534)	438 666
• Numérisation du nouveau matériel		
- microfilms numérisés	(499)	639
images	(1 180 684)	1 468 934
- microfiches consultées		
et numérisées	(15 495)	6 146
images	(37 715)	4 913

Documents déjà disponibles

• Numérisation du matériel ancien		
- fichiers numérisés	(4)	2
images	(1 313 980)	818 178
- matériel de classeurs numérisé		
nombre de classeurs	(538)	615
images	(256 666)	343 795

Inventaire

• Nouveaux documents acquis		
- documents électroniques	(295 958)	369 566
- mètres linéaires	(146,36)	172,58

Fichage

• Fiches de référence établies et blocs de données enregistrés		
- manuellement	(1 520)	3 065 ¹
- blocs de données émanant du fichage sur papier	(5 558)	252
- blocs de données émanant du fichage des images	(291 697)	410 766
- blocs de données réalisés par des services externes	(327 560)	451 020
- blocs de données émanant de listes électroniques établies par des services tiers	<u>(16 719)</u>	<u>-</u>
Total	(643 054)	865 103
• Contrôle de la qualité ² des blocs de données saisis émanant		
- du fichage sur papier	(117 581)	242
- du fichage des images	(241 577)	404 777
- de services externes	<u>(133 837)</u>	<u>451 020</u>
Total	(492 995)	856 039

¹ Il s'agit de fiches établies par le bureau de liaison du SIR avec le bureau d'état civil spécial à Bad Arolsen, faisant référence à des cas de décès transcrits auprès de ce dernier. Ces fiches sont insérées dans un fichier – créé en complément du fichier principal dans le cadre de la numérisation du fichier central de noms – et seront scannées ultérieurement.

² Les blocs de données saisis ne sont disponibles - pour des recherches dans la banque de données du fichier central de noms - que suite à un contrôle de qualité.

Le mandat : exploitation de la documentation

Demandes reçues

• selon le nombre de personnes	(416 838)	380 534 ¹
• selon le nombre de questions	(438 037)	387 778 ¹

Nouveaux cas T/D constitués	(80 156)	60 941
------------------------------------	-----------	--------

Fichiers et unités documentaires vérifiés

• vérifications au total	(563 344)	635 295
• nombre de personnes concernées	(141 708)	126 517
• noms	(251 837)	236 479

Traitement meeting

• Nombre de cas meeting potentiels		
traitement meeting traditionnel	(41 037)	8 555
dont cas prévus pour un traitement ultérieur	(5 105)	793
Traitement meeting « Fonds allemand »	(6 473)	63 629
dont cas prévus pour un traitement ultérieur	(81)	2 497
• Meetings traités		
traitement meeting traditionnel	(10 798)	5 692
traitement meeting dans le cadre du Fonds	(81)	4 186
• Reste des meetings à traiter		
traitement meeting traditionnel	(11 622)	4 077
traitement meeting dans le cadre du Fonds	(-) ²	62 834

¹ Ces chiffres comprennent les requêtes pour 280 588 personnes, ayant dû être traitées dans le cadre de la procédure du traitement par listes ; 269 346 sont des demandes sur listes en relation avec le « Fonds allemand ». En outre, le chiffre des demandes reçues comprend 33 901 demandes individuelles « Fonds allemand ».

² Ce chiffre n'avait pas encore été calculé l'année précédente.

Mouvements de cas

• total	(522 748)	459 647
• vers le dépôt	(139 077)	116 531

Réponses données

• selon le nombre de questions auxquelles il a été répondu	(400 522)	587 210 ¹
--	-----------	----------------------

Dossiers traités

• cas	(125 970)	103 792
• demandes sur listes « Fonds allemand »	(161 184)	315 903
• demandes individuelles « Fonds allemand »	(3 723)	33 901
• autres demandes sur listes	<u>(20 208)</u>	<u>7 945</u>
total	(311 085)	461 541

Reste pour l'année suivante

• cas T/D non clôturés	(102 252)	104 053
• demandes non enregistrées (nombre de personnes concernées)	(231 231)	191 590
• demandes non comptabilisées dans la statistique d'arrivée	(66 756)	60 926
• demandes numérisées pour traductions externes	<u>(_____)</u> ²	<u>28 826</u>
sous-total	(400 239)	385 395
• demandes « Fonds allemand » devant encore été traitées	<u>(105 141)</u>	<u>73 564</u>
total	(505 380)	458 959

¹ Ce chiffre comprend les réponses données pour 323 848 personnes, dont les demandes ont été réglées dans le cadre de la procédure du traitement par listes ; de ces demandes, 315 903 concernent le « Fonds allemand ». De plus, ce chiffre comprend 33 901 demandes individuelles traitées du « Fonds allemand » ainsi que 2 042 réponses complémentaires positives venant de l'alliance de coopération.

² Ces demandes ont été numérisées en 2001 et prises en compte en 2002 dans le nombre de demandes en suspens.

Annexes

Tableaux statistiques

Tableau I

Demandes reçues, réparties par continent

Continent	Pays	Nombre de demandes	Continent	Pays	Nombre de demandes
Europe	Albanie	6	Europe (suite)	Turquie	3
	Autriche	2 266		Ukraine	84 765
	Bélarus	16 007		Yougoslavie	
	Belgique	143	(reste)	385	
	Bosnie-Herzégovine	53	Sous-total	281 037	
	Bulgarie	17	Amérique	Canada	386
	Croatie	116		USA	96 994
	Danemark	9		Argentine	15
	Espagne	65		Bolivie	1
	Estonie	797		Chili	3
	Fédération russe	34 933		Paraguay	2
	Finlande	17		Pérou	2
	France	540		Uruguay	1
	Grande-Bretagne	220	Venezuela	5	
	Grèce	100	Sous-total	97 409	
	Hongrie	28	Asie	Arménie	21
	Italie	1 560		Azerbaïdjan	52
	Lettonie	1 063		Géorgie	112
	Lituanie	1 306		Kazakhstan	565
	Luxembourg	8		Kirgistan	58
	Macédoine	6		Ouzbékistan	176
	Moldavie	154		Tadjikistan	6
	Monténégro	1		Turkménistan	16
	Norvège	11		Bahreïn	2
	Pays-Bas	197		Corée	2
	Pologne	38 312	Israël	5 290	
	Portugal	5	Jordanie	3	
	République fédérale d'Allemagne	16 669	Liban	1	
	République slovaque	797	Syrie	2	
	République tchèque	3 924	Sous-total	6 306	
Roumanie	41	Australie	Australie	2 905	
Serbie	7	Sous-total	2 905		
Slovénie	76	Afrique	Afrique du Sud	35	
Suède	83		Algérie	83	
Suisse	76 337		Ile Maurice	2	
Comité international de la Croix-Rouge	10		Maroc	1	
		Sous-total	121		
		Total	387 778		

Tableau II
Réponses données, réparties par continent

Continent	Pays	Nombre de réponses	Continent	Pays	Nombre de réponses
Europe	Albanie	10	Europe (suite)	Turquie	2
	Autriche	3 350		Ukraine	123 776
	Bélarus	23 835		Yougoslavie	
	Belgique	268	(reste)	2 954	
	Mission belge de liaison	594*	Sous-total		526 361
	Bosnie-Herzégovine	67	Amérique	Canada	513
	Bulgarie	20		USA	51 533
	Croatie	345		Mission américaine de liaison	1 573*
	Danemark	26		Argentine	29
	Espagne	44		Brésil	40
	Estonie	986		Chili	9
	Fédération russe	47 369		Colombie	14
	Finlande	31		Mexique	1
	France	685		Paraguay	3
	Mission française de liaison	2 299*		Pérou	5
	Grande-Bretagne	432	Venezuela	7	
	Grèce	167	Sous-total		53 727
	Hongrie	83	Asie	Arménie	19
	Islande	3		Azerbaïdjan	27
	Italie	1 480		Géorgie	111
	Mission italienne de liaison	4 178*		Kazakhstan	640
	Lettonie	1 193		Kirgistan	97
	Lituanie	639		Ouzbékistan	217
	Luxembourg	79		Tadjikistan	15
	Macédoine	6		Turkménistan	16
	Moldavie	232		Bahreïn	2
	Norvège	34		Chine	1
	Pays-Bas	638	Israël	3 342	
	Pologne	136 688	Japon	3	
	Portugal	1	Liban	1	
	République fédérale d'Allemagne	46 003	Syrie	1	
République slovaque	1 101	Sous-total		4 492	
République tchèque	32 716	Australie	Australie	2 521	
Roumanie	46		Nouvelle-Zélande	8	
Serbie	4	Sous-total		2 529	
Slovénie	111	Afrique	Afrique du Sud	4	
Suède	90		Algérie	93	
Suisse	93 759		Ile Maurice	2	
Comité international de la Croix-Rouge	17		Maroc	2	
		Sous-total		101	
		Total		587 210	

Remarque : Les chiffres des réponses données comprennent les demandes du Service International de Recherches auprès de services tiers.

* Ces chiffres concernent des copies de rapports que le Service International de Recherches transmet aux missions de liaison pour qu'elles entreprennent des enquêtes complémentaires.

Total du matériel documentaire disponible

Section/ référence aux groupes de documents	Originaux/ documents électroniques	Fiches et blocs de données de référence correspondance cas T/D
<hr/>		
Fichier central de noms		
a. fichier principal	1 458 ml.	9 154 ml.
b. fichiers et unités documentaires	3 172 ml.	- ml.
Documents des camps de concentration	2 431 ml.	1 214 ml.
Documents du temps de guerre	913 ml.	30 ml.
Documents de l'après-guerre	782 ml.	50 ml.
Recherche des enfants	349 ml.	11 ml.
Documents à caractère général	164 ml.	279 ml.
Enregistrement du courrier et expédition	- ml.	112 ml.
Distribution et dépôt des cas traités	- ml.	4 665 ml.
<hr/>		
	9 269 ml.	15 515 ml.

Total : 24 784 ml.
archives papier alignées
de chant

en microfilms :
6 933 films à 30 m = 207 990 mètres

en microfiches :
65 692 microfiches = 26,27 mètres linéaires

en cartothèque de copies Diazo :
41 178 copies Diazo = 16,47 mètres linéaires

Traitement des demandes

Année	Postes Total	Ø Réponses fournies par poste	Demandes reçues et enregistrées ^{1,3} <i>selon le nombre de questions posées dans les demandes</i>	Réponses fournies ^{2,3} <i>selon le nombre de renseignements communiqués</i>	Retard ³ <i>selon le nombre de personnes concernées</i>	Memorial ⁴	Minsk ⁴	Retard Total
1985	217,50	321	43 317	69 964	25 727			
1992	342,50	535	161 465	183 403	232 582			
1993	342,50	622	174 214	213 178	264 180	275 391		539 571
1994	338,50	703	212 512	238 222	277 001	251 613		528 614
1995	334,35	708	212 940	236 756	333 416	224 395		557 811
1996	353,50	740	236 241	261 802	314 104	194 200	32 829	541 133
1997	353,50	776	248 509	274 316	293 518	158 342	39 155	491 015
1998	353,50	775	268 932	274 136	303 227	126 015	30 379	459 621
1999	353,50	711	205 268	251 468	349 208	80 225	22 105	451 538
2000	Ø 364,50	990	322 007	361 099	437 488	44 661	14 907	497 056
2001 ¹	Ø 396,50	1 010	438 037	400 522	400 239	37 301	10 007	447 547
2002	Ø 395,50	1 485	387 871	587 210	385 395	29 561	4 884	419 840
Somme 1992 - 2002			2 867 996	3 282 112				

¹ Le chiffre d'arrivée dépend du nombre d'employés chargés de tenir les statistiques, c.-à-d. que le nombre effectif pourrait être plus élevé

² Y compris traitement mandataire, traitement réduit, traitement par listes

³ Des demandes n'entrant pas dans le domaine de compétence du SIR sont également comprises dans ces chiffres

⁴ Il s'agissait initialement de 350 000 demandes de Memorial et de 62 000 requêtes de Minsk filmées en 1992 (il fallut aller chercher les demandes de Minsk en deux étapes en 1996 et 1997). Une partie des demandes de ces deux services fut traitée dès leur reprise au SIR.

Les chiffres d'arrivée, de départ et le retard ne peuvent se compenser.

Les statistiques sont tenues manuellement depuis 1946. Lorsque le Workflow aura été introduit intégralement pour le traitement des demandes mandataires, elles s'effectueront automatiquement à l'avenir à l'aide du système informatique.

Personnel

Au début de l'exercice, le SIR avait à sa disposition 395,5 postes. Ce chiffre comprend les postes des employés, ouvriers, apprentis, du personnel auxiliaire et les postes « kw » (appelés à disparaître). En moyenne, ces postes furent occupés à plein temps par 345 collaborateurs/trices et à temps partiel par 87 personnes.

Les contrats des 44 postes auxiliaires – engagés jusqu'au 31 décembre 2001 afin de pouvoir accomplir les travaux inhérents au règlement du fonds d'indemnisation des travailleurs forcés – furent prolongés dans un premier temps jusqu'au 30 juin 2002. Suite à une nouvelle approbation, la durée de ces postes fut à nouveau rallongée jusqu'au 31 décembre 2002.

En 2002, 19 collaborateurs/trices de diverses nationalités étrangères étaient employé(e)s auprès de l'institution.

43 personnes ont quitté le SIR : 7 en raison de départs en retraite, 13 ont donné leur démission, deux sont parties pendant la période d'essai, 1 suite à un contrat de résiliation réciproque et 20 du fait de l'expiration de leur contrat.

Engagements

Dans l'année sous rapport, le SIR a engagé 38 nouveaux collaborateurs/trices avec des contrats temporaires, dont trois apprenties se destinant au métier d'employée de commerce en bureautique.

Trois apprenties qui, en juin, avaient réussi leur examen d'employée de commerce en bureautique auprès de la chambre d'industrie et de commerce avec de bons résultats, ont été reprises par le SIR en tant qu'employées. Une apprentie – qui avait fréquenté antérieurement un lycée professionnel – put faire prendre en compte cette période scolaire dans la durée de son apprentissage. Cela lui permit de terminer sa formation en deux ans. Elle passa son examen avec succès.

Pour la période du congé parental de huit collaboratrices, des contrats de remplacement ont été conclus avec d'autres employés du SIR qui disposaient auparavant de contrats de durée plus courte.

En raison du départ en retraite temporaire de deux employées pour invalidité partielle, des membres du personnel - dont les postes à durée limitée prenaient fin - ont obtenu de nouveaux contrats de travail pour la durée de l'absence de ces deux collaboratrices.

Sept auxiliaires, surtout des écoliers et des étudiants, ont effectué des travaux extrêmement urgents dans le domaine du classement. Sept écoliers ainsi que trois personnes participant à divers programmes de formation de l'office du travail, ont fait un stage pratique au SIR.

Modifications d'horaires

Il a été donné suite aux requêtes de sept employées désirant réduire leur temps de travail pour des raisons familiales. Une collaboratrice a demandé à ce que son horaire soit augmenté.

